

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/03/2021

Dossier complet le :

01/03/2021

N° d'enregistrement :

2021-0443

1. Intitulé du projet

Résorption de l'Habitat Spontané (RHS) aux quartiers Crochemort/Redoute au LORRAIN

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Agence des 50 pas géométriques de la Martinique

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Hervé EMONIDES

RCS / SIRET

4 3 5 0 7 8 5 3 5 0 0 0 3 5

Forme juridique FPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
24.b	Création d'un poste de refoulement 50 équivalent habitant de type Station TOP 65 avec bache de pompage et chambre des vannes, sur la bande littorale

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les quartiers Crochemort (Haut et Bas) et Redoute sont fortement marqués par l'insuffisance voire l'absence des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité).

L'opération RHS vise à restructurer ces 3 quartiers qui sont des secteurs d'habitat informel où les constructions peuvent être majoritairement conservées.

4.2 Objectifs du projet

Au quartier Crochemort Bas, il n'existe pas de système d'assainissement collectif. Les effluents sont soit raccordés sur des fosses septiques non conformes voire caduques, soit rejetés dans le milieu naturel.

L'objectif de cette opération vise à créer complètement un réseau d'eaux usées gravitaire et refoulement et créer un poste de refoulement complet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation d'un mur de soutènement pour le poste de refoulement

Pose du poste de refoulement

Assainissement eaux usées

Raccordement des réseaux sur l'existant

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voire fiches techniques jointes.

NB : Le raccordement des occupants et la mise en service du poste ne seront effectués qu'après mise en conformité de CAP NORD vis à vis de l'arrêté modificatif de 24-02-2016 où il est indiqué que "compte tenu de la situation, il n'est pas souhaitable, jusqu'au retour à la conformité, de raccorder de nouvelles constructions sur le réseau de collecte desservi par la STEP du bourg du Lorrain".

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Certificat d'insalubrité délivré par l'ARS le 11-04-2018

Opération RHS consentie par Monsieur le Préfet en date du 27-12-2018

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voire fiches techniques jointes	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Quartier Crochemort Bas
97214 Le LORRAIN

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quartier Crochemort BAS 97214 Le LORRAIN
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur bande littorale, mais zonage jaune du PPRN
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entretien de l'équipement
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents traités et rejetés dans réseau collectif
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire car il s'agit d'un petit ouvrage : 50 équivalent habitant, bien inséré dans son milieu avec très peu d'impact sur ce dernier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Fiches techniques

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




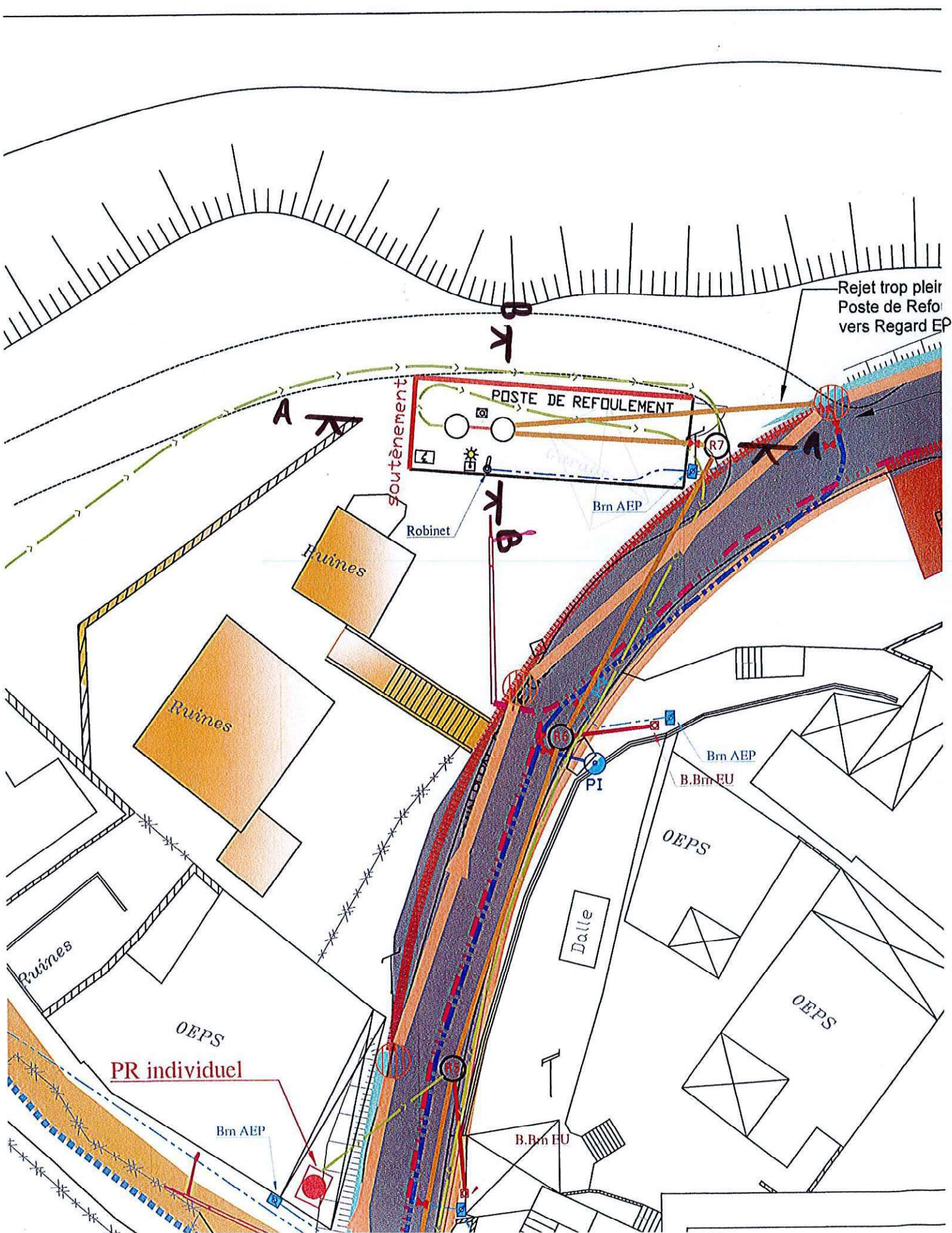
Fait à Fort-de-France

le 24 février 2020

Signature




Le Directeur
Hervé EMONIDES

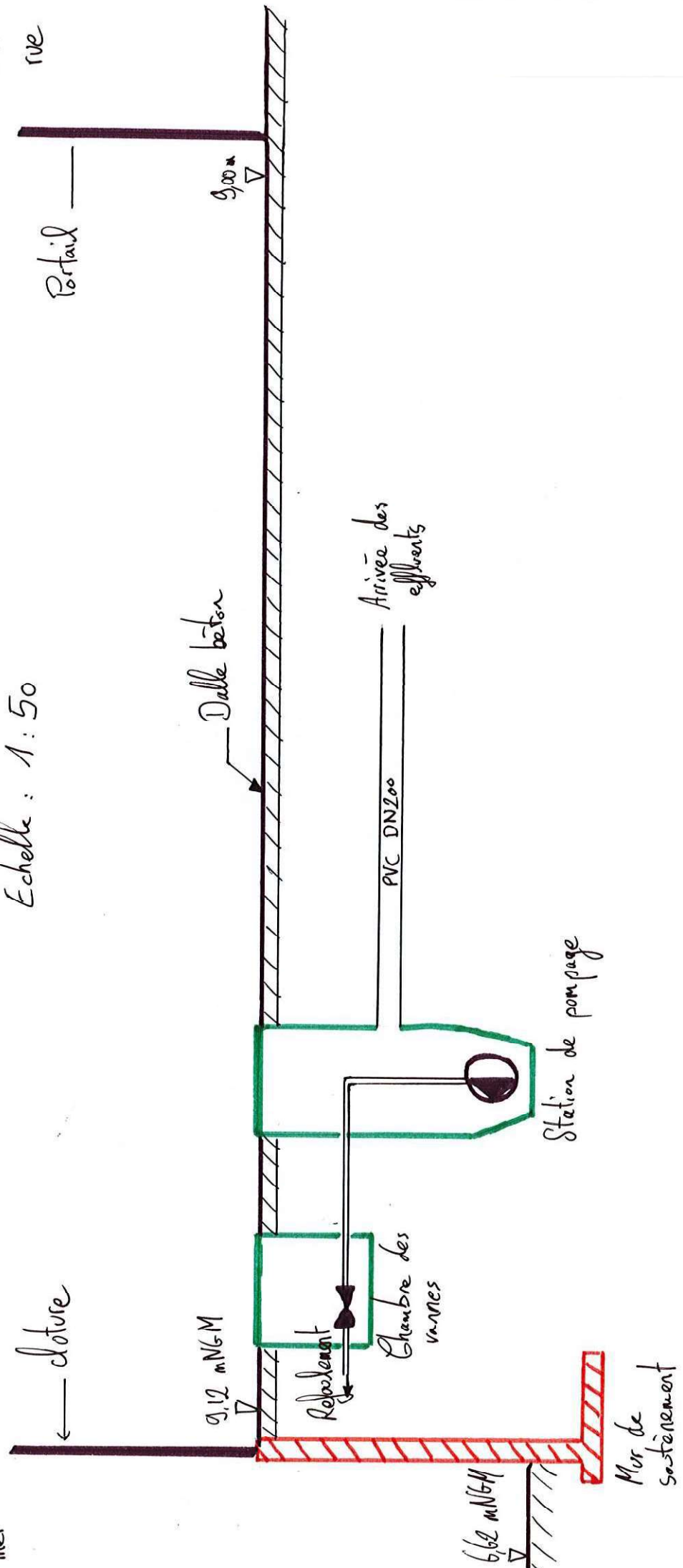


Coupe A-A

Echelle : 1:50

Côté mer

Côté rue



cloture

Portail

9.12 mNGM

Dalle béton

Reboisement

Chambre des vannes

Arrivée des effluents

PVC DN200

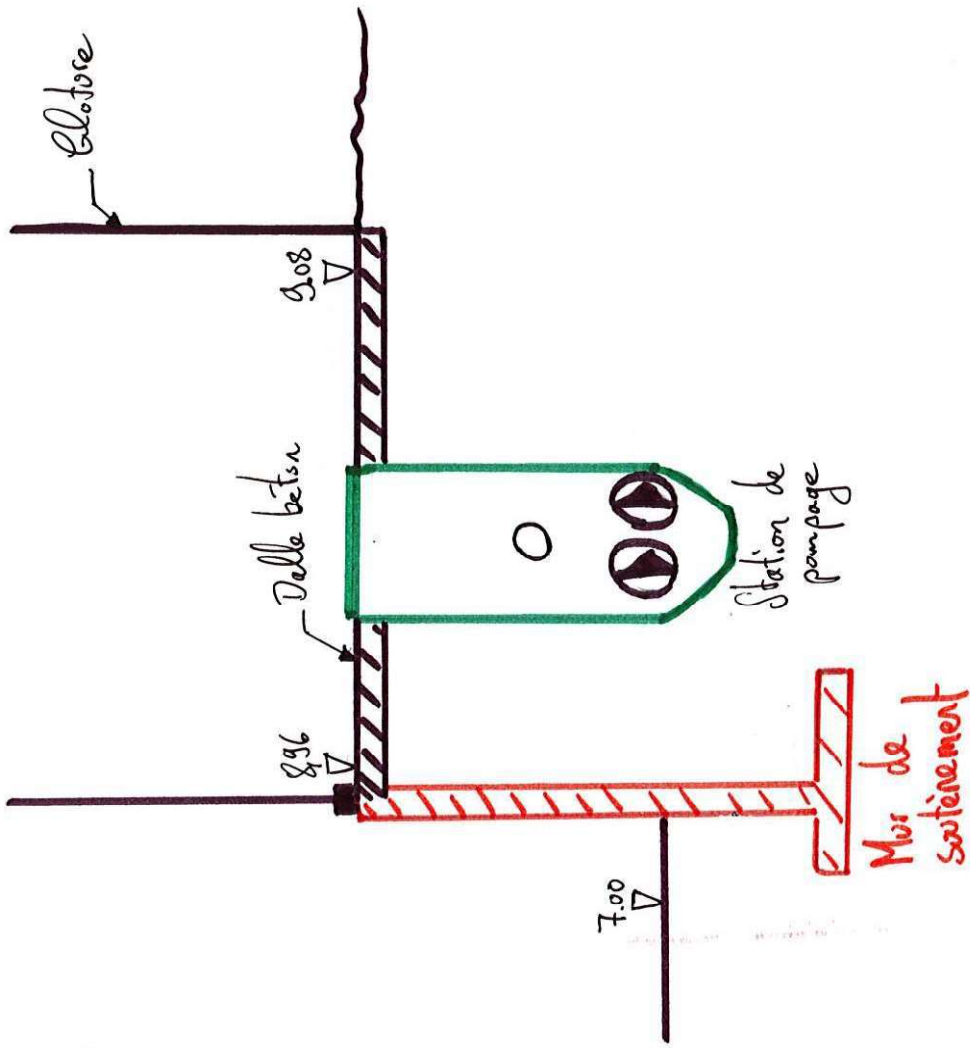
Station de pompage

6.62 mNGM

Mur de soutènement

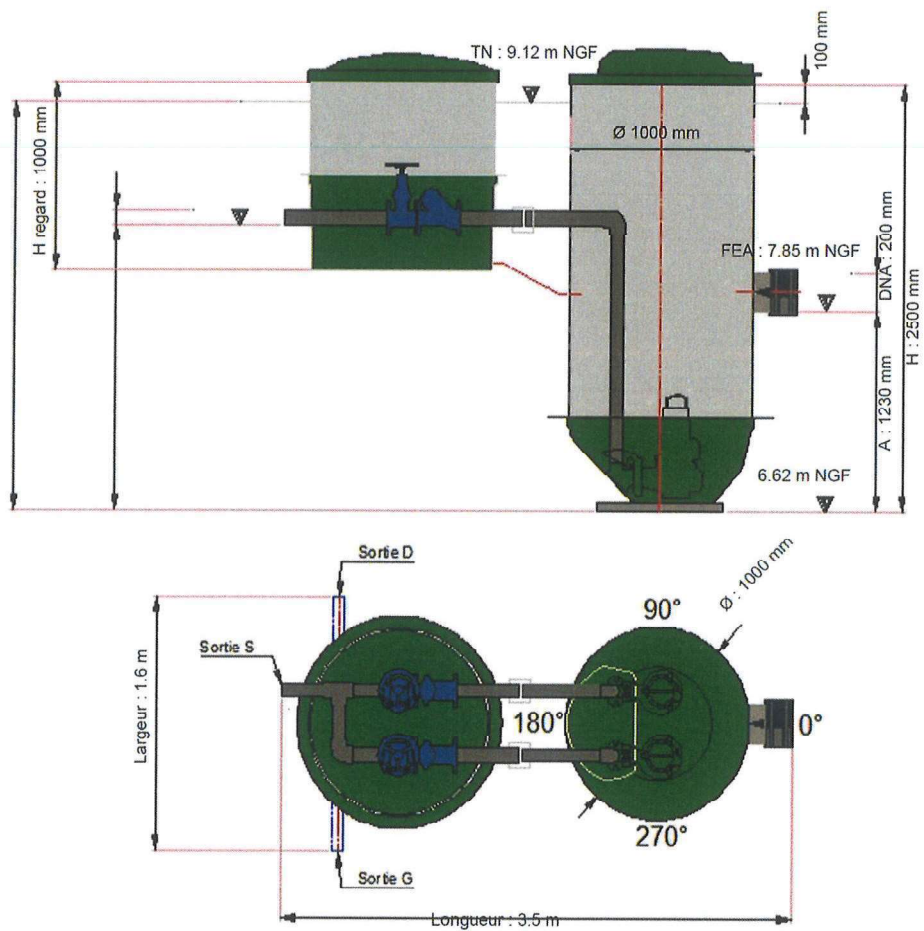
Coupe B-B

Echelle: 1:50



	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE	Indice : 1 Date : 06/01/2020

3 . PLAN D'IMPLANTATION



* cote théorique en fonction de l'installation finale.



PLAN D'ASSURANCE QUALITE

FICHE D'AGREMENT : N° MAT 04 PRODUIT UTILISE SUR CHANTIER

◆ REFERENCE CHANTIER : 63409 – VRD CROCHEMORT :
MARCHE : TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VRD QUARTIERS CROCHEMORT ET REDOUTE, COMMUNE DU LORRAIN -
LOT 2 : RESEAUX SECS ET HUMIDES

◆ ETABLIE PAR : LUCIDARME ERIC

◆ DATE : 06/01/2020


Identification du produit :

➤ Désignation : Station TOP 65 avec bache de pompage et chambre des vannes

➤ Marque : FLYGT

➤ Référence : TOP 65

➤ Quantité : 1

PROPOSITION DE L'ENTREPRISE			ACCORDS		
Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa
06/01/2020	LUCIDARME				
SOGEA MARTINIQUE		CHANTIER : 63409			Page : 1/7 (Nombre de pages établies du formulaire)

	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE	Indice : 1 Date : 06/01/2020

1 . CALCUL DE MARNAGE

Nom du Poste de Refoulement	PR CROCHEMORT
Nombre d'Equivalent Habitant	50
Nombre de m3/j/EH	0,18
Débit moyen (m3/h) (Qm)	0,38
coefficient de pointe (Cp)	4,00
Débit de pointe calcul (m3/h) (Qp)	8,00
Cote fil d'eau d'arrivée (feA)	7,85
Cote du terrain naturel au niveau du poste (TN)	9,12
Cote du terrain fini au niveau du poste de relevage (TF)	9,22
Cote fil d'eau de rejet (feR)	20,3
vol marnage m3*	0,17
DN cuve (m)	1
surface de la cuve (m)	0,79
hauteur de marnage (m)	0,21
hauteur feA/fond (m) (hf): minimum 1m	1,00
Hauteur cuve (m) calculée (hc)	2,47
Hauteur cuve (m) fabriquée	2,50

	<i>PR CROCHEMORT</i>	
	<i>FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

2. CUVE & REGARD

1 - LA STATION

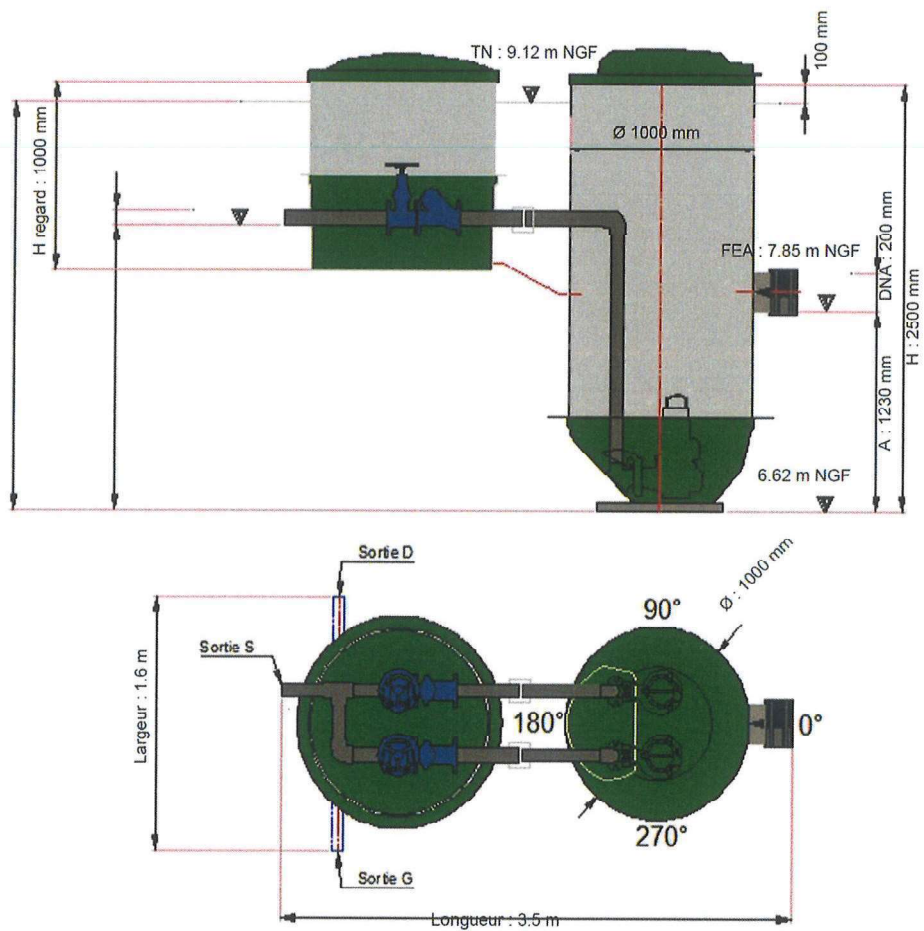
- 1 x Station TOPm 65 H=2500
- 1 x Plaque signalétique pour station préfabriquée
- 1 x Couvercle STANDOP modulaire ø1000 avec anti-chute
- 1 x Arrivée percée avec joint Forsheda F570 DN 200
- 1 x Berceau polyester pour panier dégrillage
- 1 x Panier dégrillage INOX A2
- 1 x Chaîne L= 3m charge 200 Kg maxi INOX A4 5x18,5x7,5mm, avec maillon reprise 6,5x70mm tous les 995 mm
- 2 x Manille charge maxi 400 Kg acier INOX A4
- 2 x Chaîne L= 5m charge maxi. 200 Kg INOX 5x18,5x7,5mm, avec maillon reprise 6,5x70mm tous les 995 mm
- 4 x Manille charge maxi. 900 Kg acier INOX A4
- 2 x Crochet de chaîne pour support barre 20x27
- 2 x Pied d'assise incliné/tarauté DN 50 en fonte
- 2 x Patte supérieure en acier INOX A4 pour barre de guidage 20/27
- 6 x Barre de guidage 20/27 INOX A4
- 4 x Linéaire de refoulement interne PVC DN 50
- 1 x Kit 2 refoulements sortie U TOPm 65 PVC DN 50

2 - LE REGARD

- 1 x Regard nu ø1000 H=1,00 m avec 2 oreilles
- 1 x Plaque signalétique
- 1 x Forfait transport regard
- 1 x Couvercle espace vert regard STANDOP 1000 - avec cadenas
- 1 x Tuyauterie PVC, 2 robinetteries DN 50 à visser, sortie lisse S

	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POSTE DE RELEVAGE	Indice : 1 Date : 06/01/2020

3 . PLAN D'IMPLANTATION



* cote théorique en fonction de l'installation finale.

	PR CROCHEMORT 50EH	
	FICHE VISA SYSTEME DE LEVAGE	Indice : 1 Date : 06/01/2020

POTENCE CMU 109 KG

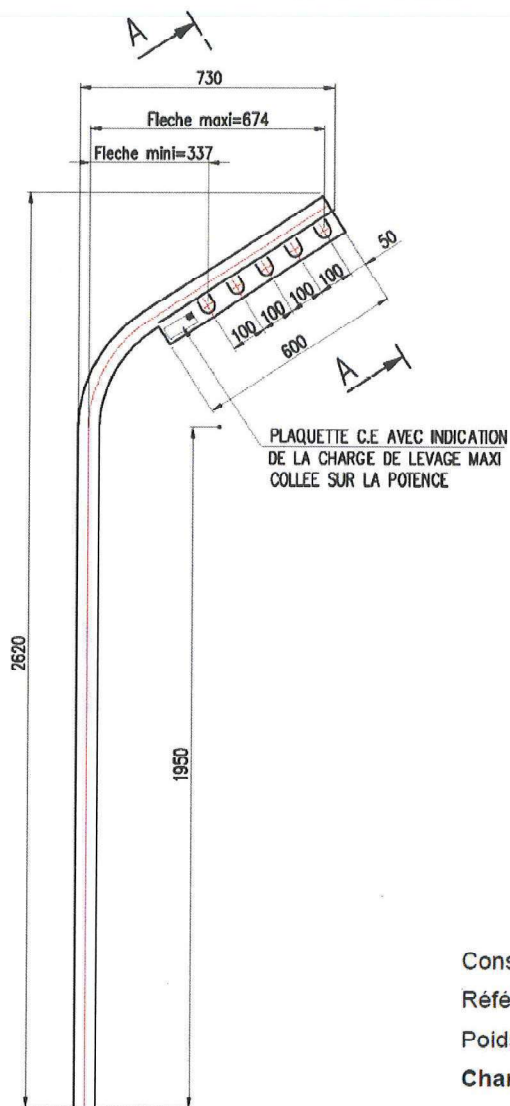


FICHE TECHNIQUE

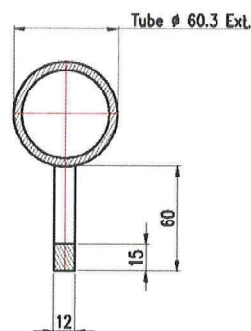
Xylem France
Selon plan d'exécution
Numéro : 30 718.F3.00

Potence de relevage

3068 – 3085 - 3102



Coupe AA



Construction: Acier galvanisé
Référence : 52 79 680
Poids : 21 kg
Charge maxi de levage : 109 Kg

	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA SYSTEME DE LEVAGE</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

PALAN A CHAINE MANUEL

Palan à chaîne manuel

Avec maillon ouvert ou chaîne de levage intégrée

Fonction

Le palan à chaîne manuel existe en 2 versions pour l'utilisation soit avec chaîne de levage intégrée ou soit avec chaîne séparée. Un palan peut être déplacé entre les sites où chaque agitateur ou pompe est équipé d'une chaîne.

- Le palan avec chaîne de levage et crochet de sécurité est conçu pour être utilisé avec des chaînes de levage avec des maillons de reprise et un crochet de levage.

- Le palan à chaîne courte avec un maillon ouvert pour la fixation d'une chaîne de levage étalonnée séparée.

Attention : Seule la chaîne originale Xylem peut être utilisée.

Le palan est actionné en tirant sur la chaîne de manœuvre.

Le frein intégré maintient la charge lorsque la chaîne de manœuvre est relâchée.

L'ensemble de levage Flygt est certifié et approuvé CE.

Marquage CE conformément à la Directive machines UE 98/37/EG

Données techniques

- Chaîne spécialement conçue pour le levage
- Chaîne de levage en acier galvanisé ou inox 316
- Chaîne de manœuvre en acier galvanisé



Palan avec la chaîne de levage intégrée

PALAN 250KG LEVEE 2,50M CHAINE GALVANISEE

	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA SYSTEME DE LEVAGE</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

CHAINE DE LEVAGE PANIER & POMPES

- 1 CHAINE L= 3M CHARGE 200KG MAXI INOX 316L 5X18,5X7,5MM, AVEC MAILLON REPRISE 6,5X70MM TOUS LES995MM
- 2 MANILLE CHARGE MAXI 400KG ACIER INOX AISI 316
- 2 CHAINE L= 5M CHARGE 200KG MAXI INOX 316L 5X18,5X7,5MM, AVEC MAILLON REPRISE 6,5X70MM TOUS LES995MM
- 4 MANILLE CHARGE MAXI 900KG ACIER INOX AISI 316 L



PLAN D'ASSURANCE QUALITE

FICHE D'AGREMENT : N° MAT 05 PRODUIT UTILISE SUR CHANTIER

◆ REFERENCE CHANTIER : 63409 – VRD CROCHEMORT :
MARCHE : TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VRD QUARTIERS CROCHEMORT ET REDOUTE, COMMUNE DU LORRAIN -
LOT 2 : RESEAUX SECS ET HUMIDES

◆ ETABLIE PAR : LUCIDARME ERIC

◆ DATE : 06/01/2020

Identification du produit :

➤ **Désignation** : Coffret Flygt OPP modulable avec régulation par sonde piezo et SOFREL S550 et mode dégradé par ENM10

➤ **Marque** : FLYGT

➤ **Référence** : Flex E2P coffret 2 pompes Tri 400V+N

➤ **Quantité** : 1

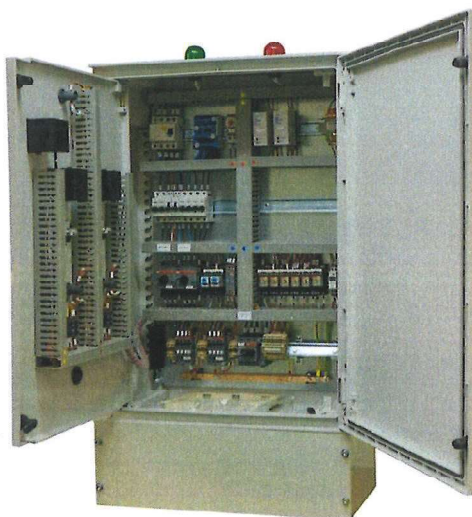
PROPOSITION DE L'ENTREPRISE			ACCORDS		
Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa
06/01/2020	LUCIDARME				
SOGEA MARTINIQUE		CHANTIER : 63409			Page : 1/7 (Nombre de pages établies du formulaire)

	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA ARMOIRE DE COMMANDE</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

COFFRET FleX E2P



SPECIFICATIONS TECHNIQUES



	PR CROCHEMORT 50EH	
	FICHE VISA ARMOIRE DE COMMANDE	Indice : 1 Date : 06/01/2020

PLAGE DE PUISSANCE

- 0,55 à 1 kW - 1,6 à 2,5 A
- 1,1 à 1,9 kW - 2,5 à 4 A
- 2 à 3 kW - 4 à 6,3 A
- 3,1 à 4,4 kW - 6,3 à 10 A
- 5,5 à 7,4 kW - 10 à 16 A
- 7,5 à 9 kW - 16 à 20 A
- 9,5 à 11 kW - 20 à 25 A

DESCRIPTIF

Enveloppe en polyester couleur beige RAL 7035
 Degré de protection IP 55 (coffret non percé IP 66)
 Indice de choc IK 10
 Dimensions version « classique » : H:847 x L:636 x P:300 (mm)
 Dimensions version « XL » : H:1056 x L:852 x P:350 (mm)
 Equipée d'une réhausse : H:200 (mm - pour montage sur dalle béton)
 Porte intérieure
 Porte document (fourni)
 Presse-étoupes PVC montés
 Fermeture par serrure 1242E

A l'intérieur du coffret :

- 1 interrupteur général à commande extérieure frontale cadenassable
- 1 interrupteur différentiel 300 mA
- 1 transformateur pour télécommande et signalisation 400V/24V.
- 1 disjoncteur bipolaire de protection du circuit primaire du transformateur
- 1 disjoncteur unipolaire de protection du circuit secondaire du transformateur
- 1 disjoncteur unipolaire de protection de la résistance chauffante
- 2 disjoncteurs moteurs assurant la protection contre les courts-circuits et les surcharges calibrés suivant la puissance des pompes
- 2 contacteurs pour démarrage direct des pompes
- 2 relais MicroCAS pour la protection de l'échauffement stator du moteur
- 1 automatisme assuré par relayage débrochable et télérupteur
- 1 résistance chauffante asservie à un thermostat
- 1 bornier puissance et contrôle
- 1 barre de terre en cuivre pour le raccordement des différents conducteurs de protection

	PR CROCHEMORT 50EH	
	FICHE VISA ARMOIRE DE COMMANDE	Indice : 1 Date : 06/01/2020

En façade de la porte intérieure du coffret :

- 1 voyant LED sous tension
- 1 voyant LED de niveau haut
- 2 voyants LED de marche pompes
- 2 voyants LED de défauts pompes
- 2 commutateurs à 3 positions "AUTO-ARRET-MANU" pompes
- 2 compteurs horaires pompes
- 1 poignée de l'interrupteur sectionneur cadenassable

AUTOMATISMES ET FONCTIONS

Les automatismes et fonctions suivantes sont prévus et assurés par relavage :

- Régulation par 3 régulateurs ENM10 (niveau bas arrêt + niveau marche 1 pompe + niveau marche 2 pompes)
- Permutation des pompes
- Mise en cascade du démarrage simultané des pompes évitant les pointes d'intensité en fonctionnement normal et secours
- Alarme de niveau très haut par un quatrième régulateur

Informations polarisées 24 V en attente sur bornes pour raccordement verrines rouge et verte 10 W maxi:

- 1 synthèse défaut (niveau très haut régulateur, défaut pompe 1, défaut pompe 2)
- 1 information coffret sous-tension

Configuration transmetteur (si option retenue) :

Option Transmetteur Sofrel (carte 8DI)

DI1	Défaut Pompe 1
DI2	Marche Pompe 1
DI3	Défaut Pompe 2
DI4	Marche Pompe 2
DI5	Défaut secteur
DI6	Niveau très haut
DI7	Niveau bas
DI8	Impulsion débitmètre

Option Ajout carte 8DI

DI1	Marche dégrilleur
DI2	Défaut dégrilleur
DI3	Dégrilleur sous tension
DI4	Marche compresseur
DI5	Défaut compresseur
DI6	Non utilisé
DI7	Fin de course porte
DI8	Présence technicien

Option Ajout carte 2AI

Carte 2AI	
AI1	libre
AI2	4-20mA débitmètre

PR CROCHEMORT 50EH

FICHE VISA REGULATEUR DE NIVEAU

Indice : 1
Date : 06/01/2020

REGULATEUR DE NIVEAU FLYGT ENM10

Le régulateur de niveau le plus simple qui soit. Un interrupteur mécanique enfermé dans une enveloppe en matière plastique librement suspendue à la hauteur exactement désirée, au bout de son câble. Lorsque le niveau du liquide atteint cette enveloppe, le régulateur change de position et l'interrupteur mécanique coupe ou rétablit le circuit selon le cas, ce qui a pour effet de mettre en marche ou d'arrêter la pompe, ou de déclencher un signal d'alarme. Aucune usure, aucun entretien! Dans les stations de relevage d'eaux d'égout, pour l'épuisement d'eau souterraine ou lors d'opérations de drainage, bref, pratiquement partout où il est nécessaire de pouvoir régler un niveau, le ENM-10 est la solution idéale.

L'enveloppe du régulateur de niveau est en polypropylène et le câble électrique en composé PVC spécial. Les éléments en matière plastique sont soudés et vissés; il n'y a donc aucun collage. D'autre part, les impuretés et les dépôts ne s'incrustent pas sur l'enveloppe, celle-ci étant parfaitement lisse.

Le régulateur de niveau existe en différentes exécutions, selon la nature du liquide pour lequel il doit être utilisé. Le régulateur standard, pour liquides de densité comprise entre 0,95 et 1,10 g/cm³, peut être fourni avec câble de 6, 13, 20, 30 ou 50 mètres (20, 42, 65, 100 ou 167 ft). Pour les autres densités, la longueur de câble est exclusivement de 20 mètres (65 ft). Le régulateur peut supporter des températures atteignant +60°C (140°F).

Dimensions

Densités g/cm ³	Hauteur du régulateur en mm (pouces)	Diamètre en mm (pouces)
0,65—0,80	194 (7 10/16)	100 (4)
0,80—0,95	177 (7)	100 (4)
0,95—1,10	162 (6 2/3)	100 (4)
1,05—1,20	142 (5 9/16)	100 (4)
1,20—1,30	133 (5 1/4)	100 (4)
1,30—1,40	130 (5 2/16)	100 (4)
1,40—1,50	126 (5)	100 (4)

Caractéristiques techniques

Température du liquide: min. 0°C (32°F)
max. 60°C (140°F)

Densité du liquide: min. 0,65 g/cm³
max. 1,5 g/cm³

Indice de protection: IP68, 20 m (65 ft)

Pouvoir de coupure du micro-contact: Courant alternatif
charge résistive, 250V 10A
charge inductive, 250V 3A
cos φ = 0,5
Courant continu, 30V 5A

A noter que les réglementations locales peuvent dans certains cas limiter les tensions autorisées.

Agréments: CSA, SEMKO, NEMKO, DEMKO
Agréments en conformité à la norme EN 610058.

Poids: Régulateurs standard (0,95–1,10) avec 20 m (65 ft) de câble: approx. 2 kg (4,5 lb).

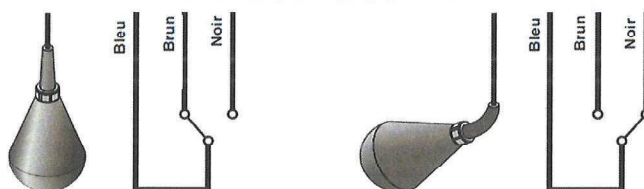
Matériaux

Enveloppe: polypropylène
Manchon de délestage: caoutchouc EPDM
Câble: composé PVC spécial ou CPE Polyéthylène Chloré

Les réglementations locales doivent être strictement respectées, tout spécialement en ce qui concerne

- les risques d'incendie et d'explosion,
- les consignes d'hygiène.

Fonctionnement du contact



	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA REGULATEUR DE NIVEAU</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

REGULATEUR DE NIVEAU SOFREL CNPA



SOFREL CNPA : Capteur de pression immergeable à membrane céramique capacitive adapté aux eaux usées ou chargées

► **Caractéristiques**

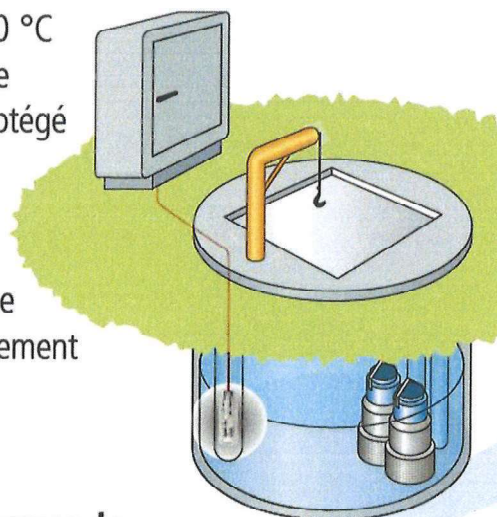
- Sortie 4-20 mA 2 fils
- Alimentation 9 à 36 VDC
- Température de -10 °C à +70 °C
- Mesure de la pression relative
- Câble PUR avec capillaire, protégé contre les infiltrations d'eau
- Précision < +/-0,35% FSO selon IEC 60770
- Protection surtensions intégrée
- Spécial applications assainissement

► **Modèles standards**

- Mesure 3 m avec câble 10 m
- Mesure 6 m avec câble 15 m

► **Modèle spécifique sur commande**

- 0,4 m à 100 m avec câble à la longueur indiquée



	<i>PR CROCHEMORT 50EH</i>	
	<i>FICHE VISA TELEGESTION</i>	Indice : 1 Date : 06/01/2020

Caractéristiques techniques SOFREL S550



Le S550 installé sera composé de :

- 1 boîtier rack modulaire avec alimentation et 7 emplacements de cartes disponibles
- 1 Carte modem RTC
- 2 Carte 8DI (Entrées Tout Ou Rien)
- 1 Carte 4 DO+WDG (4 Sorties Tout Ou Rien + 1 Chien De Garde)
- 1 Carte 2AI-20 (Entrées Analogiques 4-20mA)
- Parafoudre 230V + Analogique
- Batterie 12v
- Ecran graphique interactif, interface navigation internet pour PC et pocket PC, SMS
- Fonction gestion et automatisme poste de relevage



PLAN D'ASSURANCE QUALITE

FICHE D'AGREMENT : N° MAT 06 PRODUIT UTILISE SUR CHANTIER

◆ REFERENCE CHANTIER : 63409 – VRD CROCHEMORT :
MARCHE : TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VRD QUARTIERS CROCHEMORT ET REDOUTE, COMMUNE DU LORRAIN -
LOT 2 : RESEAUX SECS ET HUMIDES

◆ ETABLIE PAR : LUCIDARME ERIC

◆ DATE : 06/01/2020

Identification du produit :

➤ Désignation : pompe pour PR TOP 65

➤ Marque : FLYGT

➤ Référence : MP 3069 HT 254

➤ Quantité : 2

PROPOSITION DE L'ENTREPRISE			ACCORDS		
Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa
06/01/2020	LUCIDARME				
SOGEA MARTINIQUE		CHANTIER : 63409			Page : 1/8 (Nombre de pages établies du formulaire)

	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POMPES	Indice : 1 Date : 06/01/2020

MP 3069 HT 3~ 254

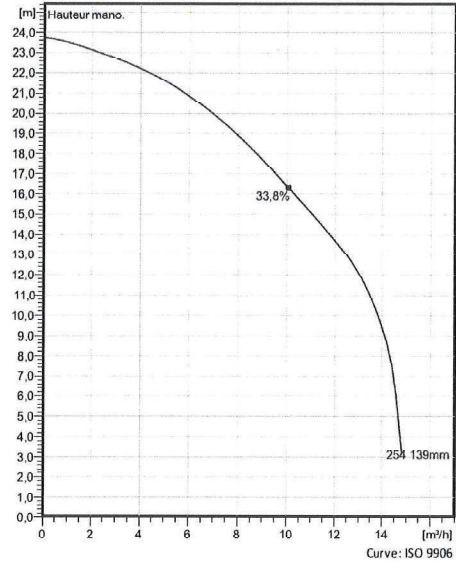
Pompe submersible avec roue multicanaux semi-ouverte avec système broyeur GRINDER pour liquides chargés en fibres pouvant contenir des solides.



Spécifications techniques



Curves according to: Eau, claire [100%], 4 °C, 1 kg/dm³, 1,569 mm²/s



Configuration

Motor number M 3069.1/0 13-08-2BB-W 1.7KW	Type d'installation P - Installation immergée sur pied d'assise
Impeller diameter 139 mm	Discharge diameter 50 mm

Pump information

Impeller diameter 139 mm
Discharge diameter 50 mm
Inlet diameter 40 mm
Maximum operating speed 2700 1/min
Nombres de canaux 5
Throughlet diameter 6 mm

Materials

Roue Fonte grise
Matériau de l'enveloppe moteur Fonte grise

	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POMPES	Indice : 1 Date : 06/01/2020

MP 3069 HT 3~ 254

Spécifications techniques

Motor - General



Motor number M 3069.170.13-08-2BB-W 1.7KW	Phases 3~	Vitesse nominale 2700 1/min	Puissance nominale 1,7 kW
Certification No	Nombre de pôles 2	Intensité nominale 3,8 A	Variante stator 1
Fréquence 50 Hz	Tension nominale 400 V	Classe d'isolation F	Type de service S1

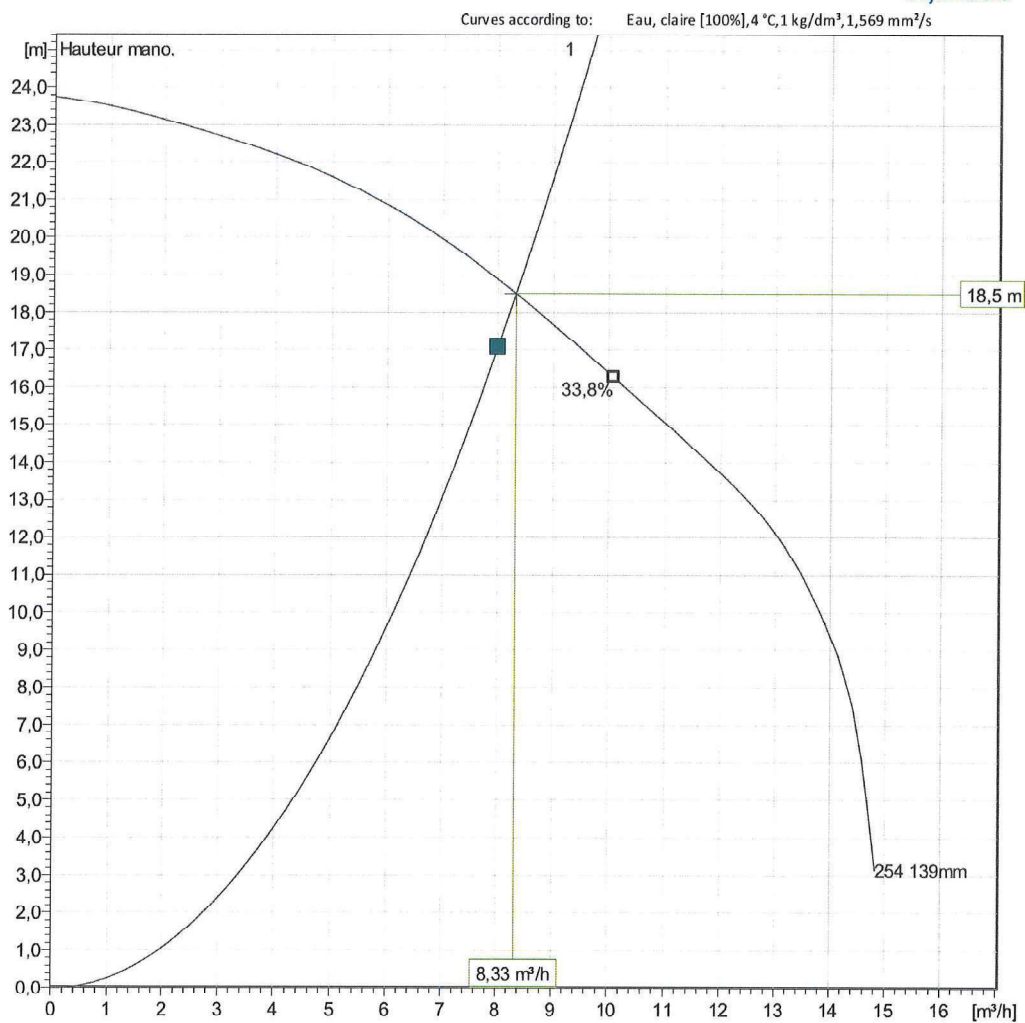
Motor - Technical

Facteur de puissance - 1/1 de charge 0,87	Rendement moteur - 1/1 de charge 75,2 %	Moment d'inertie total 0,0029 kg m ²	Nb de dém. Maxi par heure 15
Facteur de puissance - 3/4 de charge 0,81	Rendement moteur - 3/4 de charge 78,8 %	Intensité de démarrage, direct 17 A	
Facteur de puissance - 1/2 de charge 0,70	Rendement moteur - 1/2 de charge 79,6 %	Intensité de démarr., étoile-triangle 5,66 A	

PR CROCHEMORT		
FICHE VISA POMPES		Indice : 1 Date : 06/01/2020

MP 3069 HT 3~ 254

Duty Analysis



Operating characteristics

Curve: ISO 9906

Pumps/Systems	Débit	Hauteur mano	Puissance à l'arbre	Débit	Hauteur mano	Puissance à l'arbre	Rend. Hydr.	Energie spécifique	NPSHr
1	8,33 m ³ /h	18,5 m	1,28 kW	8,33 m ³ /h	18,5 m	1,28 kW	32,7 %	0,000196 kWh/	

	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POMPES	Indice : 1 Date : 06/01/2020

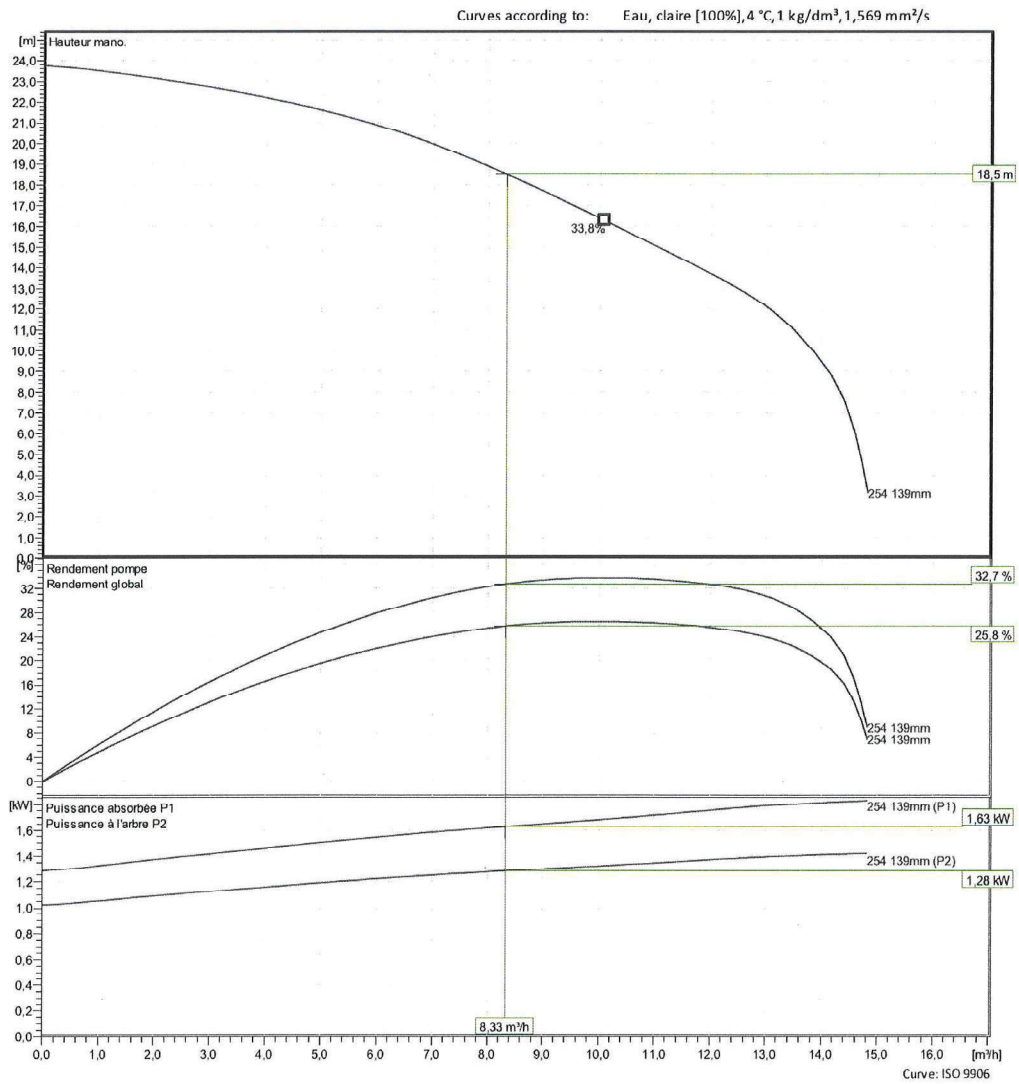
MP 3069 HT 3~ 254

Courbe de performances



Point de fonctionnement

Débit 8,33 m³/h Hauteur mano. 18,5 m



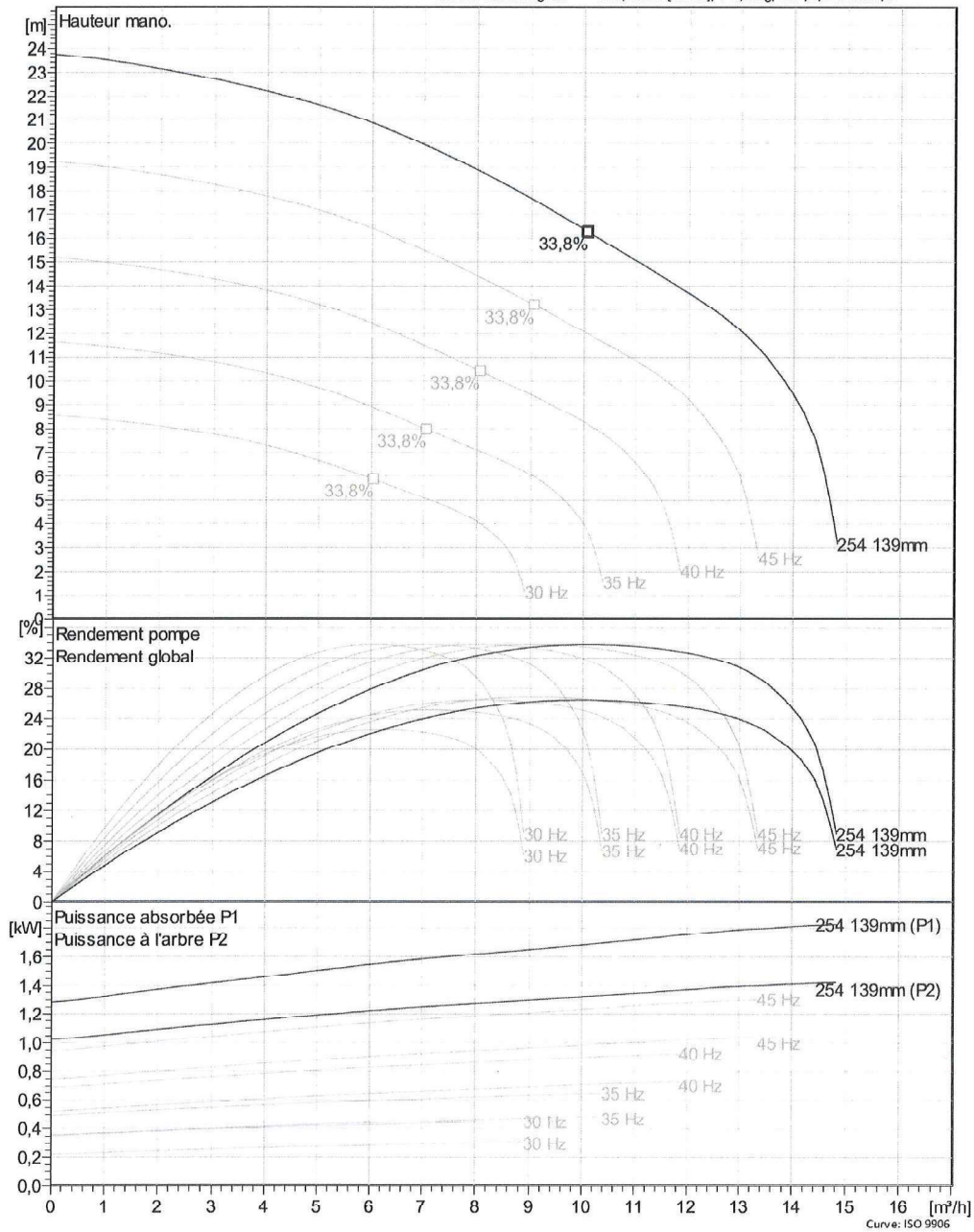
	PR CROCHEMORT	
	FICHE VISA POMPES	Indice : 1 Date : 06/01/2020

MP 3069 HT 3~ 254

Courbes de performances à fréquence variable



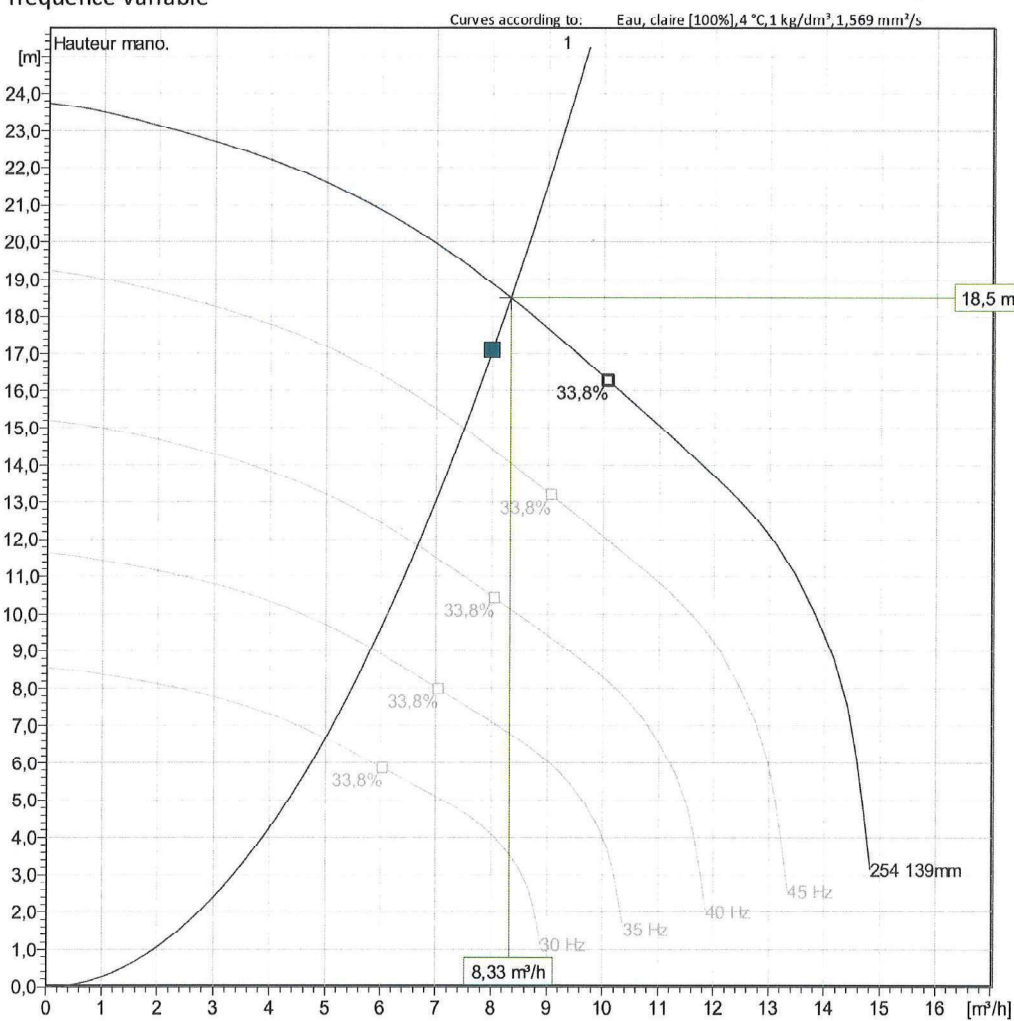
Curves according to: Eau, claire [100%], 4 °C, 1 kg/dm³, 1,569 mm²/s



PR CROCHEMORT		
FICHE VISA POMPES		Indice : 1 Date : 06/01/2020

MP 3069 HT 3~ 254

Analyse de fonctionnement à fréquence variable



Caractéristiques de fonctionnement

Pumps/Systems	Fréquence	Débit	Hauteur manométrique à l'arbre	Débit	Hauteur manométrique à l'arbre	rend.	Hyd.	Energie spécifique	NPSHr
1	50 Hz	8,33 m ³ /h	18,5 m	8,33 m ³ /h	18,5 m	1,28 kW	32,7 %	0,000196 kWh	
1	45 Hz	7,49 m ³ /h	15 m	7,49 m ³ /h	15 m	0,935 kW	32,7 %	0,000156 kWh	
1	40 Hz	6,66 m ³ /h	11,8 m	6,66 m ³ /h	11,8 m	0,657 kW	32,7 %	0,000126 kWh	
1	35 Hz	5,83 m ³ /h	9,06 m	5,83 m ³ /h	9,06 m	0,44 kW	32,7 %	0,000102 kWh	
1	30 Hz	5 m ³ /h	6,66 m	5 m ³ /h	6,66 m	0,277 kW	32,7 %	8,38E-5 kWh/	

PR CROCHEMORT		
FICHE VISA POMPES		Indice : 1 Date : 06/01/2020

MP 3069 HT 3~ 254
Plan d'encombrement

